

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE SOCOTEX

SIEGE SOCIAL : 5 BIS RUE CHARLES DE GAULLE 1000 TUNIS

Projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 10 juin 2026.

Première résolution : Lecture et approbation des rapports de gestion individuel et celui du groupe pour l'exercice 2025 établi par le Conseil d'Administration

Après avoir entendu le rapport de gestion individuel et le rapport de gestion du groupe établi par le Conseil d'Administration à l'assemblée générale, l'assemblée générale des actionnaires approuve lesdits rapports dans leur intégralité et dans tout leur détail.

**Cette résolution, mise aux voix, est approuvée
des actionnaires présents ou représentés.**

Deuxième résolution : Approbation des états financiers individuels de l'exercice 2025

Après lecture du rapport de gestion individuel et celui du groupe établi par le Conseil d'Administration et du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes individuels et du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'Assemblée Générale des Actionnaires approuve les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2025, composé respectivement du bilan, de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers relatifs à l'exercice 2025 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que l'état des cautionnements, avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle.

L'Assemblée Générale approuve également les choix et méthodes comptables adoptés lors de l'établissement des dits états financiers.

L'Assemblée approuve également toutes les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans les rapports du commissaire aux comptes.

**Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.....
des actionnaires présents ou représentés.**

Troisième résolution : Approbation et affectation du résultat individuel de l'exercice 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2025 tels qu'ils lui sont présentés, qui dégagent un déficit de 114.341,282 dinars, décide l'affectation des résultats de l'exercice 2025 au compte de résultats reportés.

**Cette résolution, mise aux voix, est
des actionnaires présents ou représentés.**

Quatrième résolution : information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par l'un ou les administrateurs et le Président Directeur Général

En application des dispositions de l'article 192 du Code des Sociétés Commerciales, le représentant légal de la société informe les actionnaires que certains administrateurs l'ont informé des fonctions qu'ils occupent dans d'autres sociétés et ce conformément au tableau suivant :

L'administrateur	Société	Fonction occupée	Durée des fonctions
Sofien Jeguirim	PLASTISS	Administrateur	3 années
Selim Malki	PLASTISS	Administrateur (PDG à compter du 07/05/2026)	3 années

**Cette résolution, mise aux voix, est approuvée
des actionnaires présents ou représentés.**

Cinquième résolution : Examen et approbation des conventions réglementées

Après avoir pris connaissance des conventions, qui entrent dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, autorisées préalablement par le conseil d'administration, pour les conventions nouvellement conclues et la reconduction des conventions anciennes qui continuent à produire leurs effets, et ce telles qu'elles ont été rappelées dans les procès-verbaux des conseils d'administration y afférents et dans le rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2025, l'Assemblée Générale Annuelle approuve les conventions réglementées qui y sont énumérées ci-après et autorise la reconduction de leurs effets :

I- Opération réalisées relatives à des conventions en compte courant et prêts consenties aux sociétés du groupe conclues et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2025.

1. Opérations réalisées avec la société « PLASTISS » :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Loyer brut facturés à PLASTISS : - Loyer 36 Rue d'Italie - Tunis - Loyer 5 Bis Rue Charles de Gaulle - Tunis	47.122,469	45.118,639
Solde en compte courant de la société affiliée PLASTISS	410.832,850	364.333,545
Loyers payés d'avance par PLASTISS	10.646,860	10.139,867

**Cette résolution, mise aux voix, est
des actionnaires présents ou représentés.**

II- Autres opérations :

- La Société SOCOTEX a signé un contrat de location de ses bureaux (en participation avec la société PLASTISS) auprès de Mme Leyla Khaïat, et ce pour une durée d'une année renouvelable à compter du 1^{er} Novembre 2008, le montant de l'année 2025 s'élève à 25.429,296 dinars brut.
- L'Assemblée Générale approuve la rémunération de l'ancien Président Directeur Général, Monsieur Sofien Jeguirim (démission du 25/06/2025) qui s'élève à 6.000,072 dinars toutes charges sociales et fiscales comprises, et la rémunération du nouveau Président Directeur Général (Monsieur Selim Malki) élu le 25/06/2025 qui s'élève à 6.692,388 dinars toutes charges sociales et fiscales comprises

**Cette résolution, mise aux voix, est
des actionnaires présents ou représentés.**

Sixième résolution : Quitus aux membres du Conseil d'Administration et au Président Directeur Général

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général pour leur gestion au titre de l'exercice 2025 des fonctions exercées jusqu'à la date de la tenue de cette assemblée. Elle leur donne quitus quant au mode d'application et de respect des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales relatifs aux conventions.

**Cette résolution, mise aux voix, est
des actionnaires présents ou représentés.**

Septième résolution : Examen et approbation des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers annuels de 2024. Ci-après un tableau récapitulatif des jetons de présence servis au cours de l'année 2025 :

Membre du Conseil d'Administration	Montant (en DT) Brut
Mr Sofien Jeguirim	3.500,000
Mme Leyla Mabrouk Khaïat	875,000
Mr Iskander Ben Mustapha	875,000
Mr Patrice Boutin	3.500,000
Mme Aïda Raâch	3.500,000
Mr Selim Malki	875,000
TOTAL	13.125,000

**Cette résolution, mise aux voix, est
des actionnaires présents ou représentés.**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les jetons de présence netsdt brut par an pour l'exercice 2026, à raison dedt brut par conseil d'administration et par administrateur.

**Cette résolution, mise aux voix, est
des actionnaires présents ou représentés.**

Huitième résolution : Ratification de la vente de l'immeuble sis au 5 et 5 Bis Rue Charles de Gaulle – 1000- Tunis

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les procédures préalables et particulièrement la procédure d'appel d'offres dans son intégralité et autorise la vente de l'immeuble sis au 5 et 5 Bis Rue Charles de Gaulle -1000- Tunis à la société MEF HOTEL MANAGEMENT au prix de 4.000.000 dt, de ce montant sera prélevé une retenue à la source de 2,5% ce qui correspond à un montant de 100.000 dt et autorise une commission de 1,5% HT du prix de vente qui sera allouée à l'agent immobilier, société immobilière Colombus, après signature du contrat et encaissement du montant total de la vente.

**Cette résolution, mise aux voix, est
des actionnaires présents ou représentés.**

Neuvième résolution : Délégation mandat au Président Directeur Général

L'Assemblée Générale Ordinaire mandate le Président Directeur Général à signer le contrat de vente de l'immeuble sis au 5 et 5 Bis Rue Charles de Gaulle -1000- Tunis, et à compléter toutes les formalités légales nécessaires et à vérifier l'accomplissement du paiement.

**Cette résolution, mise aux voix, est
des actionnaires présents ou représentés.**

Dixième résolution : Nomination des Administrateurs pour les exercices 2026-2027 et 2028

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer comme membres du Conseil d'Administration de la Société pour les exercices 2026-2027 et 2028, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2028, les membres suivants : ., ., ., ., et . . (L'Assemblée Générale Ordinaire demeure souveraine pour nommer ces membres).

**Cette résolution, mise aux voix, est
des actionnaires présents ou représentés.**

Onzième résolution : Nomination d'un commissaire aux Comptes pour les exercices 2026-2027 et 2028

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer M....., titulaire de la CIN N°.....et de la carte professionnelle numérocomme commissaire aux comptes de la Société pour les exercices 2026-2027 et 2028, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

(L'Assemblée Générale Ordinaire demeure souveraine pour nommer ces membres).

**Cette résolution, mise aux voix, est
des actionnaires présents ou représentés.**

Douzième résolution : Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs seront donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour réaliser les formalités juridiques nécessaires et un pouvoir particulier au secrétaire de l'assemblée pour faire la traduction du présent procès-verbal en langue arabe et de mettre à jour le Registre National des Entreprises.

**Cette résolution, mise aux voix, est
des actionnaires présents ou représentés.**